



# SOS

## CENTRES LGBTI+ EN DANGER

# POUR L'ÉGALITÉ PARTOUT, DES CENTRES LGBTI+ PARTOUT !

### 10 ans après le mariage pour tou-te-s, l'homophobie tue toujours !

En 2013, la France mettait fin à la discrimination des couples homosexuels face au mariage civil. Depuis lors, l'offensive des ennemi-e-s de l'égalité n'a jamais cessé : elle s'est aujourd'hui radicalisée dans une atmosphère anxiogène de montée des partis et des idées d'extrême droite.

Pour y faire face, depuis 2016, les gouvernements successifs ont annoncé des plans à grands renforts de communication mais avec bien peu de moyens. Le résultat est clair : les haines anti-LGBTI tuent encore et toujours, par les violences, les discriminations ou le suicide, notamment chez les jeunes.

### Un guet-apens tous les trois jours en 2022

Le bilan de la France est mauvais, tant sur le plan de la répression pénale que de la prévention de l'homophobie et de la transphobie, notamment à l'école.

Selon le documentaire *Guet-Apens, des crimes invisibles* réalisé par Mediapart (Sarah Berthes, Mathieu Magnaudeix, David Perrotin), une personne LGBTI+ est victime de guet-apens tous les trois jours en 2022. La Justice sanctionne peu ou mal. Le système pénal est globalement défaillant.

La Fédération LGBTI+ reste pourtant sur le même mot d'ordre depuis 10 ans : « **Face à l'Homophobie, Tolérance Zéro !** » Nous appelons l'État à organiser méthodiquement la répression pénale de l'homophobie en y mettant les moyens.

Dans le même temps, nous attendons une action éducative résolue, avec des moyens renforcés pour le service public - notamment la mise en œuvre effective de l'éducation à la sexualité. Il est par ailleurs temps d'engager un rapport de force avec l'enseignement privé qui mène une politique transphobe tout en bénéficiant de l'argent public.

### Le Centre LGBTI+ : un militantisme LGBTI de terrain

Pour faire reculer les haines anti-LGBTI, aucun plan ne peut fonctionner sans la société civile. La France doit renforcer le maillage associatif.

Présents dans un tiers des départements de France, les Centres LGBTI+ sont aujourd'hui les structures incontournables du mouvement associatif LGBTI+ :

- 90 % des associations LGBTI+ de France adhèrent ou sont proches d'au moins un Centre LGBTI+ ;
- 70 % des personnes LGBTI+ en situation de demande d'asile sont ou ont été accompagnées par un Centre LGBTI+ ;
- Trois quarts des interventions en milieu scolaire sont animées par des Centres LGBTI+.

### Pour un statut de Centre LGBTI+ et des moyens

Malgré son importance, le modèle français des Centres LGBTI+ repose presque exclusivement sur le bénévolat. Ce modèle a trouvé ses limites : les bénévoles peuvent s'épuiser et disposent trop souvent de locaux peu adaptés. Bien des programmes qu'ils mettent en œuvre devraient être animés par des équipes de permanent-e-s stables, placées sous le contrôle démocratique des militant-e-s de terrain.

Alors que le Gouvernement français s'apprête à adopter un nouveau plan pour la période 2023-2027 (annoncé pour le début de l'été 2023), la Fédération LGBTI+ appelle à l'adosser à des moyens budgétaires conséquents pour doter la France d'interlocuteur-ices sérieux-ses ancré-es sur le territoire national. Au surplus, nous demandons que les Centres LGBTI+ soient dotés d'un véritable statut juridique leur permettant de traverser le temps, à l'image de ce qu'on fait nos voisins de Wallonie.

# ARGUMENTS

## Le pouvoir est au bout du fusil !

Dans un contexte de contraintes sur le budget de l'État, le sort des Centres LGBTI+ est suspendu aux arbitrages interministériels. La Fédération évalue aujourd'hui les besoins à 3,150 millions d'euros au minimum. Est-ce trop demander ?

Pour prendre toute la mesure de cette évaluation, un article de *Public Sénat* (25 août 2022) indique que la Fédération Nationale des Chasseurs a, quant à elle, bénéficié en 2021 de subsides à hauteur de 11,3 millions d'euros !

## Licenciements

Suite aux propos homophobes et méprisants de Caroline Cayeux et dans la foulée des 40 ans de l'abrogation du délit d'homosexualité, le Gouvernement français a enfin fini par reconnaître l'importance des Centres LGBTI+ et débloquent une « subvention exceptionnelle » de fonctionnement de 3 millions d'euros (1,5 million pour de futurs Centres, 1,5 million pour les Centres existants).

Grâce à cette subvention, de nombreux Centres LGBTI+ ont pu engager un ou plusieurs salarié-e-s. À échéance 2023 pourtant, le fonds sera épuisé.

Si la subvention exceptionnelle n'était pas reconduite, il faudra s'attendre à une vague de licenciements et à la fermeture de nombreux programmes d'intérêt général.

**SOS**  
CENTRES LGBTI+  
EN DANGER



## En Wallonie

Si la France aime à se faire passer pour la patrie des droits humains, la réalité de terrain est très différente. Les militant-e-s de terrain n'y sont ni respecté-e-s, ni soutenu-e-s. Ils sont à la rigueur exploité-e-s pour leur expertise. Il suffit pour s'en convaincre de constater les conditions de travail de nos homologues wallon-ne-s.

En 2015, la Région Wallonie a publié un arrêté prévoyant l'habilitation des « Maisons Arc-En-Ciel ». La Région-État s'appuie sur une législation innovante : elle a intégré les personnes LGBT dans son Code de l'Action Sociale et de la Santé !

Si la France adoptait un plan équivalent à celui adopté par la Wallonie en 2016, au prorata de sa population, elle devrait verser annuellement 7,5 millions d'euros de concours publics aux Centres LGBTI+...

## Militant-e-s LGBTI+ Pas corvéables à merci !

Au sein des Centres LGBTI+, ce sont des bénévoles qui construisent et animent des programmes d'intérêt général, y compris sur des activités qui relèvent souvent du travail social, de la psychothérapie, de l'éducation populaire, voire de l'enseignement, de la médiation en santé, quand ce ne sont pas des bénévoles qui pratiquent certains soins infirmiers !

Ce caractère d'intérêt général est confirmé par les très nombreuses sollicitations, en particulier du secteur public : hôpitaux et structures de santé, écoles et établissements scolaires, services sociaux, service public de l'emploi, services culturels, etc. Les Centres LGBTI+ pallient ainsi les carences et répondent aux besoins des services publics, qui s'appuient alors sur le travail gratuit des bénévoles.

## Qui sommes-nous ?

Fondée en 2003, la Fédération LGBTI+, ou Fédération des Centres LGBTI+, est la fédération historique des Centres LGBTI+. En sont membres : ADHEOS (Poitou-Charente), le Girofard (Bordeaux), les Bascos (Pays-Basque), Arcolan (Pau), Nos Couleurs (Landes), Iskis (Rennes), Équinoxe (Nancy), NOSIG (Nantes), Quazar (Angers), Homogène (Le Mans), Centre LGBT+66 (Perpignan), Centre LGBTI de Lyon, Centre LGBTQI+ de Paris - Île-de-France, Centre LGBTIQ de Marseille, Lim'Bow (Limoges), La Gom'53 (Laval), FERIA des Fiertés (Béziers). Deux associations nationales participent à notre action : AIDES et GreyPRIDE

Tou-te-s les membres de son conseil d'administration sont des militant-e-s de terrain. Elle réunit ses associations membres deux fois par an lors de Rencontres fédérales, pour ses travaux d'AG mais surtout pour organiser des échanges de bonnes pratiques au sein des Centres LGBTI+, dans un cadre convivial.

Elle milite notamment pour le changement d'état civil libre et gratuit pour les personnes transgenres, la GPA éthique, la dépénalisation du travail du sexe, une politique de santé communautaire ambitieuse et le droit effectif à l'asile et au séjour des personnes LGBTI+.

Sans visée hégémonique, ni sectarisme, la Fédération LGBTI+ s'inscrit dans la tradition française du militantisme de terrain qui est l'unique source de son plaidoyer. Nous connaissons les personnes dont nous parlons.

Vous pouvez nous retrouver partout en France dans les associations précitées, ou bien sur Internet.



[www.federation-lgbti.org](http://www.federation-lgbti.org)

## MOBILISATION SOS CENTRES LGBTI+

Lors des manifestations du 17 mai et dans toutes les Marches des Fiertés LGBTI+, les Centres LGBTI+ et les associations allié-e-s doivent faire entendre la voix du militantisme de terrain.